

## **Résumé Durabilité Fonds Euros**

### **En vertu de l'article 24 du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la commission européenne**

Nous sommes convaincus que les problématiques de durabilité et de lutte contre le changement climatique sont des enjeux majeurs des années à venir, à la fois pour l'économie et la société.

Abeille Assurances s'implique depuis de très nombreuses années dans l'investissement responsable.

Le support en euros est classifié article 8 au sens de la réglementation SFDR. Il promeut ainsi des caractéristiques environnementales et sociales, sans toutefois avoir pour objectif, pour l'instant, l'investissement durable. La gestion du support poursuit trois principaux objectifs :

- Minimiser les risques liés à des considérations ESG (environnementales, sociales et de bonne gouvernance).
- Diminuer l'empreinte carbone du support en lien avec les objectifs de l'Accord de Paris ainsi que son empreinte sur l'érosion de la biodiversité.
- Favoriser les opportunités d'investissement liées à la transition énergétique.

Le support prend en compte les principales incidences négatives qui correspondent aux effets néfastes des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption.

L'intégration des enjeux ESG climat et des risques qui leur sont associés dans les processus d'investissement repose sur 5 piliers à la fois indépendants et complémentaires :

- La prise en compte des critères ESG par classe d'actifs.
- L'engagement actionnarial et la politique de vote.
- L'application d'un filtre ESG et de critères d'exclusion à nos investissements.
- L'identification et la gestion des risques ESG.
- L'investissement dans des thématiques ESG.

#### **a) Sans objectif d'investissement durable**

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales par le biais de la prise en compte d'indicateurs de durabilité dans le cadre de sa gestion financière, mais n'a pas, pour l'instant, d'objectifs d'investissement durable. Il investit dans sociétés qui ont des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance favorable dans leur ensemble.

#### **b) Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier**

Abeille Assurances a fait le choix d'une approche d'investissement durable et prend à ce titre systématiquement en compte l'évaluation des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions relatives aux investissements réalisés par le support en euros

La gestion extra-financière du support poursuit ainsi trois principaux objectifs :

- Minimiser les risques liés à des considérations ESG, en particulier les risques liés à la transition climatique et à la perte de biodiversité à travers :

- un processus d'engagement et de dialogue avec les émetteurs afin qu'ils adoptent de meilleures pratiques en termes de durabilité,
  - une exclusion des émetteurs dont les activités génèrent des effets néfastes majeurs sur l'environnement et la société et la mise en œuvre de mesures de suivi et d'atténuation des principales incidences négatives (PAI) causées par les investissements du support.
- Diminuer l'empreinte carbone du produit en lien avec les objectifs de l'Accord de Paris (neutralité carbone à horizon 2050 avec fixation d'objectifs intermédiaires à 2025 et à 2030).
- Favoriser les opportunités d'investissement liées à la transition énergétique.

Au regard de ces objectifs, le support en euros promeut des caractères environnementaux, sociaux et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

### ➤ C) Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement mise en œuvre afin d'atteindre les objectifs de gestion extra financière mentionnés ci-dessus est structurée autour de contraintes ESG spécifiques à chacune des classes d'actifs en portefeuille et s'accompagne d'une démarche d'engagement sur les thématiques du climat et de la biodiversité. Un suivi de la maîtrise, par les émetteurs en portefeuille, de leurs principaux risques et impacts en matière de durabilité est par ailleurs effectué de façon continue.

Le produit financier est géré en vue d'atteindre un double objectif financier et extra financier, à savoir :

- Optimiser la performance financière du produit dans le cadre de l'appétence aux risques financiers et de durabilité définie par Abeille Assurances ;
- Optimiser la performance extra-financière du produit notamment au regard des engagements d'Abeille Assurances en matière de décarbonation, de protection de la biodiversité et de la prise en compte des facteurs de durabilité

### ➤ e) Proportion d'investissements

Un minimum de 80% de émetteurs et actifs du portefeuille sont couverts par une analyse ESG.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le support en euros s'appliquent :

- au portefeuille d'obligations gérées en direct (XX% des investissements du support),
- aux fonds cotés aussi bien obligataires, que fonds en actions et fonds monétaires (XX% des investissements du support),
- aux fonds et aux titres détenus en direct non cotés (XX% des investissements du support),
- aux actifs immobiliers de bureau de plus de 1000 m<sup>2</sup> (8% des investissements du support) Ces actifs représentent 84% de l'encours des actifs financiers du support en euros (en valeur de marché).

### ➤ f) Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

La contribution du produit financier aux caractéristiques environnementales et sociales est mesurée à l'aide de plusieurs indicateurs de durabilité sélectionnés par Abeille Assurances. Ces indicateurs incluent :

- L'émission de gaz à effet de serre des actions, des obligations cotées d'entreprises, détenues en direct sur les scopes d'émission 1 & 2<sup>1</sup> rapportée au chiffre d'affaires exprimé en millions de dollars et en valeur absolue<sup>2</sup>. L'émission de gaz à effet de serre des obligations souveraines détenues en direct sur les scopes d'émission 1 & 2<sup>3</sup> rapportée au PIB.

- Les émissions carbone des actifs immobiliers détenus en direct sur émissions dites de scope 1 & 2 en valeur absolue et rapportées à la superficie (par m<sup>2</sup>) ;
- Les notes E, S, et G<sup>4</sup> (correspondant aux critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et ESG agrégées.
- L’empreinte biodiversité du produit<sup>5</sup> pour les actifs cotés, représentant l’abondance en biodiversité d’une zone géographique donnée.
- La proportion des investissements sous-jacents du produit financier alignés à la taxonomie verte européenne ainsi que la proportion des investissements du produit financier dans des obligations classifiées vertes, sociales ou durables et validées par un tiers de confiance.

Les indicateurs de durabilité, dont la couverture a vocation à être élargie pour inclure les classes d’actifs pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles (dette privée, investissements en infrastructure), sont calculés par des fournisseurs de données externes.

D’autre part, les principales incidences négatives sont suivies au niveau du support selon la hiérarchie définie par Abeille Assurances dans notre [Politique de diligence raisonnable sur les principales incidences négatives des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité](#).

## g) Méthodes

Les processus suivants garantissent la prise en compte des caractéristiques environnementales et sociales du support :

- Suivi des notes ESG des émetteurs en portefeuille
- Suivi de l’empreinte carbone et biodiversité du portefeuille
- Analyses de controverses
- Application de la Politique d’engagement
- Application de la Politique de vote

---

<sup>1</sup> Emissions de scope 1 : émissions directes de GES (Gaz à Effet de Serre) générées par l’activité d’une organisation ou d’un territoire. Emissions de scope 2 : émissions associées à la consommation d’électricité et de chaleur

<sup>2</sup> Les émissions annuelles en tonnes de CO<sub>2</sub> d’une entreprise sont attribuées à l’investissement, proportionnellement notre part de détention de la valeur de l’entreprise représentée par notre exposition en million d’euros divisée par la somme de : la capitalisation boursière des actions ordinaires et privilégiées, les valeurs comptables de la dette totale et des intérêts minoritaires et les liquidités de l’entreprise

<sup>3</sup> Emissions de scope 1 : émissions directes de GES (Gaz à Effet de Serre) générées par l’activité d’une organisation ou d’un territoire. Emissions de scope 2 : émissions associées à la consommation d’électricité et de chaleur

<sup>4</sup> Score ESG ajusté

<sup>5</sup> Abondance moyenne des espèces par kilomètre carré, exprimée en MSA.km<sup>2</sup>

## h) Sources et traitement des données

Sources de données utilisées pour atteindre chacune des caractéristiques E/S promues par le fonds.

Caractéristique environnementale ou sociale	Source(s) des données	Modalité de traitement des données
Exclusion du tabac	Recherche de MSCI <sup>6</sup>	Pas de retraitement : application d'une règle (Exclu/Non Exclu)
Exclusion du charbon	Global Coal Exit List de l'ONG Urgewald MSCI (ventilation du CA lié au charbon)	Consolidation des données pour définir une liste d'exclusion
Exclusion des armes controversées	Recherche de MSCI	Pas de retraitement : application d'une règle (Exclu/Non Exclu)
Exclusion relative au secteur pétrolier et gazier	Global Oil & Gas Exit List de l'ONG Urgewald Données MSCI Benchmark de l'Initiative Climate Action 100+	Consolidation des données pour définir une liste d'exclusion
Analyse des controverses	RepRisk MSCI Autres sources presse et échanges avec les entreprises	La donnée est qualitative. Elle est analysée selon une méthodologie propriétaire d'Ofi Invest
Exclusion Pacte Mondial	MSCI	Pas de retraitement : application d'une règle (Exclu/Non Exclu)
Notation ESG	Recherche de MSCI Articles de presse, médias spécialisés, publications d'ONG, de brokers, etc. Interactions avec l'entreprise (en cas de controverses) Questionnaire adressé à certains émetteurs non couverts par les fournisseurs de données	La donnée est à la fois qualitative et quantitative. Elle est analysée selon une méthodologie propriétaire d'Ofi Invest .
Principales incidences négatives (indicateurs quantitatifs)	Analyse Pacte Mondial d'Ofi Invest Moody's ESG en fournisseur principal, MSCI en fournisseur secondaire	Pas de retraitement. Abeille Assurances et Ofi Invest s'assurent de la cohérence des données reportées.

L'ensemble des données ESG de fournisseurs est intégré aux systèmes de traitement de données d'Ofi Invest. Les données provenant d'autres sources (telles que les listes de l'ONG Urgewald et de l'initiative Climate Action 100+, la base de données du CDP, etc.) sont intégrées manuellement aux outils d'analyse ISR.

<sup>6</sup> MSCI est un fournisseur de données extra financières

### ► i) Limites aux méthodes et aux données

Limites liées aux sources des données :

- L'évaluation des performances ESG des émetteurs par les agences de notation extra-financières est essentiellement fondée sur les données publiées par ceux-ci. L'hétérogénéité du reporting ESG des émetteurs induit des différences de scoring liées à la disponibilité de l'information. Ces différences se retrouvent également au niveau de l'évaluation des réponses apportées aux controverses par les émetteurs. Lorsque l'information publique est insuffisante, les analystes d'Ofi Invest interagissent de façon directe avec les entreprises pour obtenir des compléments d'informations. Ceci permet d'ajuster les évaluations ESG comme les analyses de controverses.
- Les sources de données utilisées pour l'évaluation ESG ou l'étude des controverses ne couvrent pas nécessairement la totalité de l'univers d'investissement. Une partie des données est, soit obtenue par le biais d'un fournisseur de recherches secondaires, soit considérée comme indisponible. A ce jour, plus de 85% des émetteurs sont couverts par la recherche ESG comme par la recherche de controverses.

Limites liées aux méthodes appliquées :

- Les listes d'exclusion sont mises à jour à partir de données provenant du prestataire MSCI, et de données provenant d'ONG (Urgewald). Les méthodologies d'analyse de ces fournisseurs sont hétérogènes. Les résultats obtenus peuvent donc différer en fonction du fournisseur de recherche sélectionnés. Les analystes ESG d'Ofi Invest prennent en compte ces divergences méthodologiques et sont susceptibles de les corriger.
- L'hétérogénéité des méthodes et processus appliqués par les fournisseurs de données ESG influe sur l'évaluation ESG des émetteurs : des variations sont observées au niveau de la collecte d'information, du cadre d'analyse et des méthodologies de valorisation des données collectées.

Limites liées à la méthodologie d'engagement :

- Les activités d'engagement d'Ofi Invest sont menées dans la limite des ressources disponibles pour ce travail mais aussi de la coopération des entreprises ciblées. L'engagement est toujours effectué sur un panel d'émetteurs sélectionnés en fonction du risque que leurs pratiques représentent pour le portefeuille d'actifs mais aussi d'autres facteurs liés au contexte et influant sur les probabilités de réussite de l'engagement (pays de siège, possibilité d'agir dans le cadre d'une coalition d'investisseurs, etc.)

### ► j) Diligence raisonnable

Les diligences raisonnables conduites sur les actifs sous-jacents incluent pour les actions et les obligations détenues en direct ainsi que dans les fonds gérés par Ofi Invest :

- Le suivi des performances ESG du portefeuille
- Le suivi des controverses
- Le suivi de l'empreinte carbone du portefeuille
- Le suivi du risque de transition
- Le suivi de l'empreinte biodiversité
- Le suivi de exclusions

Concernant les fonds en actions et obligations gérés par des sociétés de gestion externes, les mesures mises en œuvre incluent le suivi des performances ESG du portefeuille.

### ► k) Politiques d'engagement

Le dialogue est un levier d'action fondamental de la stratégie d'investisseur responsable d'Abeille Assurances. Il vise à susciter une meilleure prise en compte des facteurs ESG par les émetteurs, notamment en les sensibilisant aux bonnes pratiques en matière d'ESG. Il est mis en œuvre par Ofi Invest, pour le compte d'Abeille Assurances.

Le dialogue mis en place vise à encourager les émetteurs du portefeuille obligataire détenu en direct présentant de faibles performances ou des controverses sévères sur les sujets ESG à renforcer leur niveau de maîtrise de ces risques. Le dialogue a également pour objectif d'encourager les émetteurs en portefeuille à progresser sur des thématiques spécifiques, porteuses des valeurs d'Abeille Assurances

Abeille Assurances mandate également Ofi Invest pour conduire des actions d'engagement dans le cadre de ses politiques d'investissement sectorielles.

La politique d'engagement et de vote applicable est celle d'Ofi Invest . Elle obéit aux principes suivants :

- Respect des actionnaires minoritaires
- Intégrité, continuité et transparence des comptes
- Indépendance, compétence, diversité des organes de gouvernance et séparation des fonctions de contrôle et de gestion
- Transparence, durabilité, équité de la politique de rémunération ; - Gestion appropriée et équitable des fonds propres
- Transparence des décisions de gestion
- Transparence, cohérence et intérêt stratégique des décisions relatives à des enjeux environnementaux et sociaux.

Ofi Invest AM est notamment membre du CDP comme l'est Abeille Assurances, de l'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC) et de la Climate Action 100+. Sa stratégie d'engagement relative au climat se focalise sur deux axes :

- Interpeller les entreprises impliquées dans l'exploitation de combustibles fossiles sur leur stratégie de transition.
- Requérir des entreprises l'établissement de stratégies climatiques permettant à Ofi Invest d'évaluer l'alignement de ses portefeuilles d'investissement avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Abeille Assurances est membre de la Net Zero Asset Owner Alliance qui a pour objectif de définir un protocole d'actions pour aligner les portefeuilles d'investissement à une trajectoire en ligne avec l'Accord de Paris.

Au sujet de la biodiversité, Ofi Invest est membre de l'initiative de financement de l'économie bleue durable (EBS) et de la Finance for Biodiversity Foundation. (Abeille Assurances est également membre de la Finance for Biodiversity Foundation)

Son engagement a pour principaux objectifs de :

- Sensibiliser les entreprises et les clients à cette thématique biodiversité
- Faire progresser les connaissances en matière d'indicateurs de mesure et de trajectoires d'alignement au sein de la communauté d'investisseurs

Les campagnes d'engagement d'Ofi Invest en cours sur le thème social incluent notamment :

- Un engagement collectif sous l'égide de l'UNI Global Union avec les acteurs du secteur des maisons de retraites sur les conditions de travail des salariés et les conditions d'accueil et de soins des résidents débuté au second semestre 2021
- Un engagement collectif et collaboratif dans le cadre des PRI afin d'aborder les droits de l'Homme et d'autres enjeux sociaux
- Un engagement auprès d'émetteurs controversés à la suite de la revue annuelle de la liste d'exclusion d'Ofi Invest liée aux violations des 10 principes du Pacte Mondial.

▶ **i) Lorsqu'un indice est désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier**

Aucun n'indice n'est utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues.